

folklore

39

REVUE FOLKLORE

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Délégué régional
de la Société du Folklore français
et du Folklore colonial

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire :

René NELLI

Délégué régional
du Musée des Arts et Traditions populaires
de Paris

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne

Abonnement : 30 fr. par an - Prix du numéro : 8 fr.

Adresser le montant au

“Groupe Audois d'Études Folkloriques”, Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

“Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Fondateur : le Colonel Fernand CROS-MAYREVIEILLE

Tome VI

8^{me} Année — N° 2

ÉTÉ 1945

A la Mémoire de Pierre Sire
en qui la Terre d'Aude
avait retrouvé sa conscience,
ce fascicule est dédié.

Folklore (8^{me} année - n° 2)

Eté 1945

SOMMAIRE

René NELLI

Pierre Sire

Dr Jacques LEMOINE

L'Habitat Rural de la Montagne Noire

Le Marchand de Cages

La Chanson du Coucou

*Enquête sur les feux, bûchers, ou brandons
de la St-Jean*

(Questionnaire dressé par M. Van Gennepe)

Maurice NOGUÉ

Bibliographie du Folklore Audois

1^{re} Partie : Index Bibliographique (suite)

PIERRE SIRE

Pierre SIRE n'est plus... après une courte et douloureuse maladie, il s'est éteint le 11 Mars 1945. Ses amis ont dit ailleurs ce que fut l'homme, ce que fut le poète et l'écrivain. Chez les Folkloristes, sa disparition n'aura pas été ressentie moins cruellement. Pierre SIRE adorait son pays natal ; il s'était depuis longtemps identifié à son âme la plus secrète ; il en connaissait toutes les traditions, il en parlait la langue. Nos lecteurs se souviennent du curieux et attachant « Folklore de la Cité » où, en collaboration avec Henri FÉRAUD, il a fixé pour toujours ceux de nos usages qui, à l'abri de la double enceinte féodale de la vieille ville, avaient survécu à la guerre de 1914-18 et ne survivront sans doute pas à celle-ci... Nos lecteurs se rappellent aussi le numéro spécial de Folklore consacré à la « Pêche sur le littoral audois », monument définitif dont il avait rassemblé les matériaux et dirigé avec amour la construction...

A ses moments de loisir, Pierre SIRE travaillait à un « dictionnaire folklorique des bêtes, des plantes et des pierres, » ébauché naguère par le regretté Colonel CROSMAYREVIEILLE. Hélas ! SIRE a rejoint maintenant dans la mort le fondateur de notre société... En quelques années, le Folklore Audois a vu disparaître les trois amis qui l'avaient fondé : CROSMAYREVIEILLE, Michel JORDY, Pierre SIRE. — Et c'est sur SIRE que reposait, en grande partie, depuis quelque temps, la rédaction de notre revue. — Il nous faudra bien du courage pour continuer sans lui l'œuvre si heureusement commencée...

Nous la continuerons pourtant en nous inspirant de son exemple... Et c'est pourquoi, avec reconnaissance et piété, nous inscrivons le nom de Pierre SIRE en tête de ce trente-neuvième bulletin, où il vivra encore dans le souvenir des nombreux lecteurs de « Folklore » qui, pour la plupart, étaient ses amis.

R. NELLI.

L'Habitat Rural de la Montagne Noire

Cette étude, spécialement consacrée au Canton de Saïssac est le fruit d'une enquête Folklorique poursuivie pendant l'été 1944. Son caractère purement local aura l'intérêt d'en faire une œuvre précise, un document.

Mais, pour rassembler des notions plus générales, il y a lieu de se référer au livre d'André DAVID, (1) et aux travaux d'Yvon ALMAIRAC, (2) qui forment l'essentiel de la Bibliographie de ce travail.

I

L'HABITATION RURALE

A — *Le type ancestral.*

La **maison rurale** est adossée à une pente Nord : de ce fait l'un des murs goutteraux est exposé en plein Midi et s'ouvre au rez-de-chaussée ; l'autre, orienté au Nord, est enterré, par le relèvement de la pente jusqu'au 1^{er} Etage.

Un **perron de pierre**, plus ou moins coquet, composé d'un **escalier**, d'un **auvent**, et de **murs latéraux**, donne accès au 1^{er} étage **par la façade Nord**.

Le **mur de façade Ouest** est garanti du mauvais temps par un blindage de vastes « **lausós** » en schiste du pays.

L'aspect en est donc typique : engoncé dans son armature de schiste, étayée de murs massifs, ouverte au sud par une grande façade délabrée, la seule coquetterie de cette triste maison est le perron nord qui en fait toute l'originalité.

Parfois, ce perron Nord est remplacé par un escalier Sud, beaucoup plus monumental, qui s'élève jusqu'au 1^{er} étage. (3)

(1) DAVID (André) — **La Montagne Noire**. Ed. de la Sté d'Etudes Scientifiques de l'AUDE, Bonnafois, CARCASSONNE, 1925.

(2) ALMAIRAC (Yvon). — **Le Village de la Plaine Viticole du Bas-Languedoc. La Maison rurale**. Folklore-Aude, Automne 1944, n° 36; cette étude est extraite d'un ouvrage à paraître.

(3) Dans la Commune de SAISSAC, on trouve :

Des perrons Nord :

Dans les fermes de l'Azérou, de La Bastide, de La Garrigue, de Mentéllis.

Des escaliers Sud :

Dans les fermes de Garric, Bulsson, Embès, Caze.

Disposition intérieure.

Le rez-de-chaussée est une **étable** ; le sol est de terre battue. Actuellement, il sert fréquemment de réduit ; parfois même, surtout dans les villages, il est cimenté et sert de cuisine et de salle commune.

Mais il est extrêmement humide ; souvent une source d'infiltration coule dans sa paroi Nord ; cela amène à séparer la salle commune de la paroi Nord par une cloison détachant ainsi un petit réduit, servant de cave, mais n'ayant aucune lumière ; lorsque ce réduit sert de chambre, il constitue le comble de l'inconfort et de la malpropreté.

Le premier étage est formé d'une grande pièce, servant à la fois de **salle commune**, de **cuisine** et de **chambre à coucher** pour le chef de famille. La cheminée est encastrée dans le mur Est, et forme hotte ; le foyer est au raz du sol. L'aménagement très sommaire, est composé d'une grande table, de bancs massifs, et d'une alcôve. Aujourd'hui, le luxe d'un appareil de T.S.F. détone avec la simplicité du mobilier.

Jadis, on s'éclairait au « **pétarel** » (sorte de torche de résine), à la **chandelle de suif** fabriquée localement, ou même, comme je l'ai encore vu faire récemment, à la lueur du foyer ; le « **calet** » à huile était déjà un luxe ; aujourd'hui, l'**électricité**, ou, au moins, le pétrole et l'acétylène, ont radicalement transformé la vie de nos paysans.

Le plancher est en lattes reposant sur des poutrelles ; parfois existe une sorte de dallage, qui se délite rapidement.

Il est fréquent que la **salle commune** soit séparée de la paroi Nord par un petit réduit, lequel s'ouvre sur le perron Nord ; cette disposition a l'avantage de couper les courants d'air, mais elle crée une arrière-pièce, sans air ni lumière, donc totalement insalubre. Plus rarement, le 1^{er} étage comporte une chambre distincte.

Le 1^{er} étage communique avec le rez-de-chaussée et avec l'étage supérieur par un escalier intérieur en bois, dont la cage est fermée, et s'ouvre par des portes.

Le 2^{me} étage est constitué, soit par des **chambres**, soit, plus souvent par un **grenier**.

La disposition de la maison ancestrale paraît donc se rapprocher de celle trouvée par ALMAIRAC pour la **maison de la garrique** : **étable** — **habitation** — **grenier**. Elle constitue le noyau rural le plus simple, et le plus économique.

Toiture.

La toiture est de schiste du pays (**Lausós**) à *Lacombe*, *Cuxac*, *Fontiers*, *Le Villaret* ; la tuile canal, venue de la plaine domine à *Saïssac* et *Fraïssé* ; l'ardoise mécanique de *Dourgné* se trouve à *Arfons* et plus rarement dans le Canton de *Saïssac*.

Des fours :

Dans les fermes de **Colombier-Haut**, **Massilargue**, **Compagne**, **La Bourdaque d'Escourrou**.

La couverture ancestrale était certes **schisteuse**, mais uniquement pour des raisons de commodité et d'économie, car elle est très lourde. Dès le Moyen-Age, la tuile était employée chaque fois que cela était possible : des bâtiments anciens, les **Tours Nègre** ou **St Estèphe** (Cne de *St Denis*) étaient couverts de tuiles.

Cour de ferme.

Jadis, la cour de ferme était close, pour se protéger des rôdeurs et des loups : ceux-ci existaient encore en 1870.

Maintenant, la cour s'est largement ouverte, et il est parfois difficile de retrouver la disposition ancestrale :

Aux **Roques** (Cne de *Saïssac*) existe encore non seulement la disposition en cour, mais la porte voûtée qui y donnait accès; le **Domaine de Caze** (Cne de *Saïssac*), dans un style moderne, mais heureux, a su conserver, avec un certain cachet, la disposition en cour ; la maison d'habitation a gardé aussi l'ouverture Nord qui se prolonge par des arceaux.

En plus de la maison principale d'habitation, la métairie comporte une bergerie, une porcherie, un local pour les volailles, et surtout un **four à pain**, qui est souvent en ruines, car on n'y fait plus le pain depuis une cinquantaine d'années.

Ce **four à pain** est une construction isolée, massive, constituée par le four, proprement dit, et par un auvent qui le prolonge et s'ouvre au midi.

Dans chaque métairie, un vaste **bassin**, situé en dehors de la cour, mais à proximité immédiate, sert à l'irrigation des prés.

Routes et vieux chemins.

Actuellement, la situation rurale de *Saïssac* subit une modification profonde; de nombreuses fermes, situées loin des grandes routes tombent en désuétude : on peut estimer que près de la moitié des métairies existant au XVIII^{me} siècle ont été abandonnées et sont en ruines.

Les métairies modernes se sont bâties auprès des routes récentes.

Les chemins du XVII et XVIII^{me} S. sont jalonnés de métairies qui sont maintenant un peu à l'écart, du fait des modifications des circuits routiers récents :

Ainsi, sur l'ancienne route de *Saïssac* à *St Denis*, on trouve l'**Azerou** et le hameau du **Cros**.

Sur la vieille route de *St Martin*, la **Garrigue**, **Arribaut**, **Baillé** et **St Pierre**,

Sur l'ancien chemin de *Cennes*, **La Colle**, **Caze**, **Picarel** et **Salvaire**.

On peut même retrouver des **circuits routiers plus anciens encore**, Ainsi, l'existence du Château de *Revallat* construit en

1174, situé près de la ferme de **Vialade**, laisse supposer une route très ancienne de *Toulouse à Saissac* par *Villemagne*, qui est jalonnée par les métairies de **Monserens, Mentélis, Garric**.

Une route aussi ancienne, jalonnée par **Roquelary, La Bastide** (ancienne Abbaye), **Peyrounet**, le **Château de Villeneuve** (**Villanova**, 902), **Montolieu**, devait se raccorder avec une vieille route gardée par le **castrum** des **Tours Nègres**. Cette route paraît antérieure à la création de *St Denis* (début XIV S.) qui est exclu de son circuit.

Il semble donc que l'habitat rural s'est créé au cours des siècles à proximité immédiate des grandes routes, et a persisté, même lorsque des créations de nouveaux chemins l'ont isolé, jusqu'à son abandon par vétusté.

B — *Le bâtiment moderne.*

L'habitat rural s'est profondément modifié depuis le siècle dernier. De nouveaux bâtiments se sont élevés (**bergeries, étables, granges** etc); le fermier dispose fréquemment d'une maison d'habitation distincte des bâtiments de l'exploitation agricole.

Le plan de la ferme s'est modifié; la cour s'est ouverte; les bâtiments se placent en ligne, côte à côte, à la mode **Laura-gaise**.

La maison d'habitation n'est, presque toujours, que l'habitat ancestral un peu modernisé : la salle commune est descendue au rez-de-chaussée; le 1^{er} étage sert de chambres; le 2^{me} étage, de grenier et de débarras.

Mais cette maison manque de confort ; elle est humide, obscure et insalubre. Le personnel agricole est souvent moins bien logé que ses bêtes.

C. — *Vers une Architecture rurale.*

La tendance architecturale oscille entre deux tendances : soit la conservation du type ancestral ; soit la création de maisons modernes, qui ne répondent en rien à l'esthétique ni aux exigences du pays. Les compromis heureux sont rares.

Une chose est certaine : c'est que l'habitat ancestral ne correspond plus au genre de vie du paysan moderne : les vaches n'habitent plus dans la maison de l'homme ; d'autre part la descente de la salle commune au 1^{er} étage est une hérésie hygiénique; enfin, elle est petite.

Si donc l'on désire conserver l'allure particulière de l'habitat rural ancestral, il faut sacrifier résolument le rez-de-chaussée et en faire un garage, ou un dépôt; il faut songer, cependant, que cela a l'inconvénient d'élever au 1^{er} étage l'installation familiale, avec les fatigues que cela comporte.

Il faut agrandir les dimensions de la maison, de façon à créer, au 1^{er} étage, non seulement une salle commune, mais des

dépendances (réduit, placards, cuisine, chambres); le 2^{me} étage sera aménagé en chambres.

Il faut conserver l'escalier de pierre; mais, de préférence au perron Nord, glacial en hiver, on pourrait construire une ouverture Est ou Sud avec un grand escalier de pierre sur la façade Sud, et un passage vers la pente Nord, de plain-pied avec le 1^{er} étage.

Tout cela dans un style aussi sobre que possible, avec couverture d'ardoises ou de tuiles. L'habitation doit être largement éclairée au Midi; un couloir contre la paroi Nord desservira les pièces; mais il faut éviter à tout prix ces réduits obscurs qui sont extrêmement malsains.

L'HABITATION VILLAGEOISE

A — *Les types de maisons.*

a) **Le type ancestral**, plus ou moins modifié, mais qui, primitivement, avait une destination agricole, constitue la grande majorité des maisons.

b) **Maisons à solives apparentes.**

Elles se remarquent à *Saïssac*, mais sont très répandues dans toute la région (*Revel*, *Mirepoix*), et, plus généralement, dans toute la France. Mon impression est que cette construction a été importée dans le Languedoc au moment de la Croisade des Albigeois, et qu'elle fait partie du plan de village utilisé à cette époque (voir plus loin). De toutes façons, elle rompt complètement avec les principes de la maison du type ancestral. Elle ne se rencontre que dans les agglomérations.

Ce type de maison est à 3 étages; les solives apparentes, (non sculptées dans le Canton de *Saïssac*), supportent un étage en légère avancée. La disposition traditionnelle (**Etable** ou **hangar**, — **habitation** — **grenier**) est parfois conservée; la toiture est en tuile; l'orientation est celle de la rue, et l'ouverture est indifférente; la cheminée n'est pas constamment sur le mur Est.

Les murs ne sont pas en pierre, comme les maisons du type ancestral, mais en **pisé** ou en **torchis**; ils sont, aujourd'hui, assez délabrés.

c) **Les demeures du XVIII^{me} Siècle** sont celles de Bourgeois aisés. Du dehors, elles se signalent à l'attention par un vaste porche de pierre s'ouvrant sur une cour intérieure. La maison d'habitation comporte des pièces spacieuses, agrémentées de moulures de Style Louis XV, de vastes cheminées. Un escalier en bois ouvragé dessert les étages.

Ces maisons, de style local, sans beauté vraie, ont une certaine grandeur; elles sont le reflet d'une époque et d'un milieu: l'âge de l'industrie à *Saïssac* (tissage, teinturerie, foulonnage etc...), maintenant défunte.

LES VILLAGES

Les villages du Canton de *Saïssac* sont essentiellement **agri-
coles** : du XVII au XIX^{me} Siècle ils sont devenus **industriels**
(**tissage, foulonnage, papeterie, forges** etc), mais l'industrie
est morte de nos jours ; par contre ces jolis villages d'une
région pittoresque sont devenus des stations **touristiques** et
climatiques (*Saïssac, St Denis, Fontiers, La Galaube*).

Trois éléments ont présidé à la formation de ces villages, et
l'on en distingue donc trois variétés :

1° *Le village d'extension*, moderne, qui s'accroît en bordant
des routes modernes, en poussant des tentacules vers les carre-
fours ou les points de circulation importants.

Tel est *Lacombe*, dont l'autonomie date du siècle dernier ;
tel est *Le Cammazès*, fondé par RIGUET vers 1670, lors de la
construction de la Rigole alimentant le **Canal du Midi** : ce fut
à l'origine, un simple campement d'ouvriers.

Mais la plupart des villages possèdent un « **quartier d'ex-
tension** » le long d'une route moderne (*Saïssac, Brousse, Cuxac*
etc...). qui est contemporain de cette voie, soit : du siècle dernier.
A *Saïssac*, cependant, le **faubourg d'Autan** paraît dater de
l'essor industriel de la région, (XVII^{me} S.).

2° *Le village carré par plan préétabli* est très particulier ; il
est postérieur à la Croisade des Albigeois et date pratiquement
du milieu du XIII^{me} et du XIV^{me} S. C'est une époque où les
destructions de la guerre ont nécessité la création de villages
entiers, en bloc ; on a donc créé un **plan**, qui, avec ses rues
rectilignes se coupant à angle droit, son enceinte quadrangu-
laire est très reconnaissable.

C'est le type de *Carcassonne* (*Ville basse édifée par St
Louis en 1240*), de *Mirepoix* (*reconstruit sur la rive gauche
de l'Hers en 1279 par Guy de Levis après l'inondation
occasionnée par la rupture du lac de Puivert*), de *Reuel*
(*fondé par Philippe le Bel en 1332*).

Saïssac, occupé et détruit par les Croisés en 1209, possède
tout un quartier de ce type, tiré au cordeau, dont les rues se
coupent à angle droit, et qui comporte une place centrale. Ce
quartier, limité par une enceinte quadrangulaire, date du
XIII ou XIV^{me} Siècle.

St Denis, fondé par Philippe le Bel en 1307, présente un **plan
carré** analogue, avec sa place centrale, ses rues rectilignes, et
son enceinte rectangulaire.

Ce type de village est donc un type architectural importé du
Nord par les Français au moment de la **Croisade des Albi-
geois** ; c'est toujours un Roi de France ou un vassal de Simon
de Montfort qui préside à leur construction ; il rompt avec les
traditions languedociennes.

3° *Le Village de Butte* semble spécifiquement local et est
antérieur à la **Croisade des Albigeois** (1209). Il entoure par-
fois un Château Seigneurial ; mais il est rarement situé sur une

éminence suffisante pour constituer une position défensive sérieuse ; je pense que, souvent, le simple souci d'éviter des bas-fonds humides et le désir de se placer dans une position centrale au milieu des terres a présidé au choix de l'emplacement.

Cuzac (XII^{me} S. ?) est le type de ce genre de Village, ainsi que *Fontiers* bâti en 1203 sur une pente.

Saissac, dont le village primitif aurait entouré l'Eglise et le Château, a un caractère nettement plus défensif.

Antérieurement à la Croisade des Albigeois, qui a apporté tant de modifications à la Vie Languedocienne, existaient plusieurs types d'agglomérations selon leur destination :

a) *Le Village Forteresse*, centré par un « **Castrum** », situé au confluent de deux rivières, dans une position escarpée (*Saissac*, etc...).

b) *Le Village de Butte* proprement dit, de faible valeur militaire, mal ravitaillé en eau, mais établi sur terrain sec, et bien placé au milieu des terres ; c'est le type d'un grand nombre de villages de l'*Aude* ;

c) *Le Village de Plaine* s'est accru, en pays plat, autour d'une vaste exploitation agricole : souvent autour d'une « **villa** » romaine ou d'un défrichement Wisigoth ;

Il n'est pas possible, dans ces types de villages antérieurs au XIII^{me} S. de voir autre chose qu'une orientation économique ou politique définie : villages de **polyculture**, **d'élevage** ou villages **agricoles à grand rendement**, villages **commerçants** ou **industriels**, villages **frontières** ou villages **militaires**.

Ce n'est donc pas tel ou tel facteur **ethnique**, telle **civilisation**, telle **invasion** qui est responsable des diverses formes de village ; le type de **village carré**, à plan préétabli, de la **Croisade** sans être un mode de formation unique reste quand même un exemple exceptionnel d'un type villageois imposé par une civilisation.

On a souvent tendance à considérer que le « **village forteresse** » est d'**origine féodale**, c'est-à-dire du X au XI^{me} Siècle ; c'est une opinion arbitraire, et certainement erronée ; il existe des « **villages forteresses** » pré-ibères (*Carcassonne*), gaulois (*Verdun*, *Virodunum*), gallo-romains (*Saissac*, *saxacum*) romains (*Fanjeau*, *Fanum Jovis*), Wisigoths ou Carolingiens (*Montolieu*, anciennement **Castrum Mallasti**).

En réalité, les « **villages forteresses** » se sont élevés selon les nécessités **politiques** ou **militaires** qui se sont créés au cours des Ages ; les **villages agricoles** (de plaine ou de butte) se sont créés lors de chaque invasion amenant des défrichement nouveaux (**Ibères, Gaulois, Latins, Wisigoths, Francs**).

L'époque la plus fertile en création de **villages agricoles** paraît avoir été le IX^{me} Siècle ; le pays était alors affreusement ravagé par la **razzia sarrazine** et cinquante années de guerres

et de destruction ; le nouveau régime carolingien amena une paix durable ; de plus, les persécutions sarrazines qui se poursuivaient en Espagne amenèrent une forte émigration de Catholiques espagnols qui se fixèrent dans l'Aude ; c'est de cette époque que datent la majorité des villages de l'Aude, et la création des grandes abbayes ; dans la **Montagne Noire**, c'est à cette époque qu'a dû se créer *Aragon*, dont le nom est spécifiquement espagnol ; c'est à cette époque qu'a été créé le Monastère de *Montolieu* qui a pris en main le défrichement du **Haut-Cabardès** avec ses « *cellae* » de *Brousse (Cescaïrol)*, *Le Villaret*, *Cuxac (Sancta Cecilia)* etc...

Les villages se sont créés à bas bruit autour d'exploitations rurales modestes, parfois familiales ; il ne faut donc pas s'attendre, dans ces villages du IX ou X^{me} Siècle à trouver un type bien défini. Souvent aussi, le village a été détruit ou incendié puis reconstruit ; ce n'est donc qu'avec une grande prudence que l'on doit aborder l'étude des types de villages antérieurs à la Croisade ; il y a eu certainement des modes de construction particuliers à chaque facteur ethnique (Gaulois, Wisigoths etc...), mais il est bien difficile d'en fixer le plan, qui remonte à plus de mille ans.

CONCLUSIONS

1° Le **type uniforme** de l'**habitat rural ancestral** du Canton de Saissac trouve sa raison profonde dans les conditions économiques, (climatiques, agricoles de la vie dans la **Montagne Noire**. Ces conditions ayant peu varié au cours des siècles. l'habitat lui-même n'a que peu varié.

Actuellement une évolution se dessine en faveur d'un **habitat plus vaste**, moins **humide**, plus **pratique** et plus **sain**. Les architectes auront à adapter cette évolution à l'esthétique générale du Pays.

Il est peu probable, dans l'état actuel de nos connaissances qu'on puisse attribuer à un groupe ethnique déterminé, ou à telle civilisation, le type de construction de l'habitat ancestral.

2° Par contre, la **création des villages** a subi plus largement l'influence de courants d'idées, de facteurs ethniques ou politiques. Cependant, le **rôle du terrain**, c'est-à-dire de l'**économie des matériaux**, de la **Topographie**, du **climat**, des **débouchés commerciaux**, reste **primordial**.

3° Enfin, il importe de fixer, **dès maintenant**, et de façon précise le caractère de ces **maisons rurales** et de ces **villages**, qui remontent au Moyen-Age ; dans quelques années, l'**habitat rural ancestral** qui ne correspond plus aux nécessités de notre civilisation actuelle, aura disparu ou aura été profondément modifié ; il faut donc en fixer le souvenir par la **photographie** et le **dessin** ; il faut aussi **classer** comme **Monument historique** les vieilles demeures rurales caractéristiques, malgré leur délabrement, car elles sont les témoins du passé.

Le Marchand de Cages

Conte populaire

M. Van GENNEP a bien voulu nous communiquer — et nous l'en remercions vivement — le texte d'un conte languedocien qu'il a retrouvé dans le « Magasin Pittoresque ». T. XVII. 1849. pages 267-270.

Ce conte a dû être très remanié — dans un sens littéraire — par son auteur anonyme, lequel, s'il fait preuve parfois de fantaisie dans l'interprétation des données folkloriques (Voir : observations de l'auteur anonyme) ne s'en montre pas moins très au courant des traditions légendaires occitanes.

Il nous a été impossible de localiser exactement le conte du « marchand de cages. » La légende de « Saint Estapi » est encore connue dans l'Aude, l'Ariège, le Tarn, mais sous une forme plus sèche, plus simple, et dépouillée des éléments (authentiques, mais venus de divers points de l'« occitanie ») sous lesquels notre auteur romantique, a un peu étouffé le thème primitif.

Rappelons, enfin, que M. BOUSSAC a publié naguère une version en langue d'oc du « Marchand de cages » : *Lo mercand de Gabios*, qui a beaucoup de rapport avec celle que nous donnons ici (Terre d'oc, février 1944).

R. N.

Le marchand de Cages

Autrefois vivait entre Carcassonne et Béziers un jeune homme nommé Bourdoulous, qui n'avait reçu du ciel que de bonnes intentions, ce qui dans ce temps-là ne suffisait point encore pour faire fortune. Il fabriquait des cages qu'il allait proposer dans les bourgs et dans les villes ; mais c'était à peine s'il en vendait une par jour ; si bien qu'il ne connaissait de ce monde que la tristesse et la pauvreté.

Un jour il arriva à un gros village où il vit tout le monde dans la rue, riant, chantant et dansant des *falandoles*. Bourdoulous crut que c'était une noce et demanda à un passant où étaient les nouveaux époux ; mais le passant éclata de rire et se mit à appeler les autres en criant qu'il y avait là un cagier qui les croyait capables de *se marier dans le même mois que les ânes*, ce qui fit pousser de grandes huées dans la foule. Bourdoulous se rappela alors, en effet, qu'on se trouvait au 1^{er} Mai, époque où les gens bien famés évitent le mariage.

Presque au même instant la *falandole* se dénoua et Bourdoulous aperçut une charmante petite fille vêtue de blanc et couronnée de roses qui s'avavançait dans un *cari* (char découvert) à rideaux de fillole, tout orné de branches de peuplier. Le

marchand de cage reconnut la *maïo* et comprit que les gens du village célébraient la fête du printemps. Plusieurs des compagnes de la petite fille étaient groupées autour d'elle dans le char, tandis que d'autres précédaient à pied et tendaient aux spectateurs de jolis plats d'étain dans lesquels les pièces de monnaie tombaient aussi dru que tombent les tuiles quand souffle le mistral...

Bourdoulous se plaint de son sort. Il s'en va; et arrive dans une fougeraie où il aperçut un voyageur habillé en riche bourgeois qui venait de son côté... Bourdoulous accosta l'étranger et, retirant les trois quarts de chapeau dont il était coiffé :

— Que votre Seigneurie m'excuse, dit-il, si je l'arrête ainsi au soleil... Votre Seigneurie n'ignore pas que le fiévreux qui laisse tomber une pièce de monnaie dans un carrefour passe son mal à celui qui la relève. — C'est connu — (Alors Bourdoulous lui demande l'aumône, et explique quel est son métier, et que celui-ci ne suffit pas à le faire vivre). « Il dit à ce sujet des choses si touchantes qu'il en fut lui-même attendri jusqu'aux larmes. — Allons, je vois que tu as pour patron *saint Plouradou*; mais je veux faire quelque chose à ton avantage et puisque tu ne trouves pas à vendre tes cages, je vais y mettre un serviteur qui te permettra d'attendre les chalands.

A ces mots il siffla et Bourdoulous vit paraître un oiseau couleur de nuées qui se posa sur une des cages.

— Désormais, reprit l'inconnu, quand tu formeras un désir, tu n'auras qu'à dire : « Petit Bleu d'azur, fais ton service ! » et ton désir sera accompli.

(Le cagier se commande aussitôt un bon repas; puis de beaux vêtements. Et il en remercie le bon *saint Estapin*).

Comme il quittait la fougeraie, il vit quatre oiseaux qui volaient à sa droite : — Allons, pensa-t-il je vois que tout doit me réussir aujourd'hui. Et mettant son cheval au trot, il arriva à la porte du château où il y avait un *rouméirage* (fête patronale).

(On l'invite à entrer; mais les musiciens pour le bal manquent. Il en fait apparaître par l'oiseau; puis il se fait donner des bijoux qu'il distribue aux dames).

(Le seigneur du lieu, émerveillé, choisit le cagier pour *abbat* de la fête en lui donnant sa propre fiancée comme *bouquetière* (c'est le couple qui conduit la danse).

Il offre ensuite de troquer contre l'Oiseau Bleu d'azur son château, puis ses oliviers et ses vignes, puis les prés, les champs et les taillis et enfin sa fiancée. Le cagier accepte.)

« Alors le seigneur alla trouver la jeune fille et lui raconta le marché qu'il venait de conclure. Celle-ci s'en réjouit tout bas, mais fit tout haut résistance, comme c'est le devoir d'une femme bien apprise : — Vierge sainte, dit-elle, et si cet inconnu était un routier qui mît ma vie en danger ? — Je vous donnerai une fiole d'*oli-rougé* qui guérit toutes les blessures. — Mais si c'était un magicien ? — Navez-vous point au cou la petite

main de corail qui éloigne les maléfices ? — Et si c'était le démon ? — Vous emporterez un morceau de cierge béni à la Chandeleur ».

(Il la conduit à Bourdoulous, que l'emmène sur son cheval, et saisit la cage qu'il emporte dans la grande salle. Mais quand il prononce la phrase de commandement, « à la place du Petit Bleu apparut tout à coup un gros oiseau gris qui ouvrit la porte d'un coup de bec et s'envola par la fenêtre en criant *Coucou* ».

« C'est depuis ce temps-là que l'on dit dans le pays en parlant d'un homme qui s'est perdu de réputation sans en tirer profit : « *il a vendu son honneur pour un oiseau* ».

Observations de l'auteur anonyme

Ce conte est populaire dans toute la France méridionale ; son sujet et son allure ironique semblent le faire remonter aux troubadours. Mais ce qui lui donne un caractère particulier, ce sont les traces visibles des traditions antiques et mauresques qu'on y trouve entremêlées à la légende chrétienne.

Nous ne parlons pas seulement de cette fête de mai encore en usage aujourd'hui [1849] et dans laquelle la *maio* méridionale a remplacé la *majuma* des jeux floraux ; mais de toutes ces superstitions empruntées à l'antiquité, par exemple celle qui défend de se marier dans le mois de mai, l'heureux présage des oiseaux volant à droite en nombre pair, enfin le remède contre la fièvre (Voir Pline, XXVIII, 7).

Quant au petit Bleu d'azur, il suffit d'avoir lu les Mille et une nuits pour y apercevoir une réminiscence mauresque (*sic*). Aux yeux des peuples de l'Orient il y a toujours eu, en effet, dans les oiseaux quelque chose de mystérieux et de divin. La main de corail qui doit préserver la châtelaine de tout maléfice, a même origine. On la retrouve sur l'Alhambra ; les signes de la clef et de la main sont en grand honneur chez les Arabes. A Naples on porte la main en breloque ou en épinglette.

Dans le Béarn cette main est fermée et le pouce ressort entre les deux doigts ; on l'appelle *higo* ; elle met à l'abri des mauvais procédés du démon.

Magasin Pittoresque, XVII. 1849. pag. 267-270.

La Chanson du Coucou

Voici l'une des plus belles œuvres de la poésie populaire méridionale. La version que nous en publions ici a été retrouvée par M. Joseph MAFFRE, à Rouffiac-d'Aude.

1

Amont sus la montanha
i a-n-un pichot aucel
que canta e mai s'allegra,
amont, sul morradel.
Cocut et banut !

2

Las fennas qu'an colera
leu-leu an resolgut
de logar un cassaire
per aucir lo cocut. (1)

Cocut e banut...
la jupa traucada...

3

Mes lo cocut s'enaura
aval cap a la vinha
é canta al senher Jaume
que sa fenna, a la sera...(2)

cocut e banut,
que vols que te diga !
la jupa traucada...

Traduction

La chanson du coucou.

1. — La-haut sur la montagne — il y a un petit oiseau — qui chante et même se réjouit — la-haut, sur la colline.
Coucou (cocu) et cornu !

2. — Les femmes en colère — bientôt ont résolu — de louer un chasseur — pour tuer le coucou.
Coucou et cornu — la jupe trouée !

3. — Mais le coucou s'envole — la-bas, vers la vigne — et chante à Monsieur Jacques — que sa femme, vers le soir...
Cocu et cornu — que veux-tu que je te dise ? — la jupe trouée...

(1) Variante : d'anar logar 'n cassaire — per tuar l'cocut.

(2) Variante : Mes lo cocut a presa — la volada e s'es enaurat — sus la sauzèla de Jacot — E li a dit que sa fenna — ne fasià un pauc trop !...

« Cocut, se me ba dises,
segur, te pagarai :
al tems de la cerieisas
bel pron t'en donarai ! »

Cocut e banut,
que vols que te diga !
la jupa traucada,
lo vin es begut !

4. — Coucou, si tu me le dis, — pour sûr, je te paierai —
au temps des cerises — je t'en donnerai « un bon peu ».
Cocu et cornu — que veux-tu que je te dise ? — la jupe
trouée — le vin est bu.

(traduit par René NELLI.)

Enquête sur les feux, bûchers, ou brandons de la St-Jean
(Questionnaire dressé par M. Van Gennep)

MŒURS ET COUTUMES DE : (NOM DE LA LOCALITÉ)

1°) Fait-on (ou faisait-on autrefois) des Feux ou Bûchers le soir du Mardi-Gras ou du 1^{er} Dimanche de Carême ou du Mercredi des Cendres ?... Leur nom en patois ? Leur forme ? Avec ou sans perche centrale ? Au sommet : une couronne ? un bouquet ?

2) Fait-on (ou faisait-on autrefois) à ces mêmes dates ou à d'autres moments de l'année des Brandons (bâtons mobiles munis d'une torche de paille, ou d'herbes sèches qu'on promenait dans les champs contre les mauvaises herbes (nielle, etc.) ou dans les vergers contre les chenilles ? Ou contre les taupes et mulots ?

Texte des formules à réciter, des chansons et incantations ou prières.

3°) Fait-on (ou faisait-on) des Feux ou Bûchers la veille de la St Jean (pour le reste : comme en 1^{er}).

4°) Ou à la St Jean des Brandons (le reste comme en 2^{me}).

5°) Y a-t-il dans la localité, ou la région, des Sources ou Fontaines (leur nom ?) où on se rend en pèlerinage, ou en procession, pour se guérir d'une maladie (laquelle ou lesquelles), ou pour obtenir un mari ? ou une faveur quelconque particulière.

Quelles sortes d'offrandes dépose-t-on ? Jet d'épingles dans l'eau ? Linges accrochés à proximité ? Petites croix plantées ?

6°) Y a-t-il dans le voisinage des pierres sacrées (à légendes) ? Un ou des arbres sacrés ? Une chapelle ? Une croix ?

Texte des légendes locales si possible, même en patois.

BIBLIOGRAPHIE

DU FOLKLORE AUDOIS

I. - INDEX BIBLIOGRAPHIQUE (suite) (1)

- Foncin** (P.). — Guide Historique, Archéologique et Descriptif à la Cité de Carcassonne. — *Carcassonne, Pomiès*, 1866, in-12, 2^{me} édit. (1^{re} édit. *Carcassonne, Pomiès*, 1860. — 3^{me} édit. *Toulouse, Privat*, 1902).
- De Veteri Carcassonis Civitate, de Pago Carcassonensi et de romanis itineribus quibus ille peragrabatur. — *Parisiis, Baillière*, 1877, in-8°.
- Fonds-Lamothe** (L. H.). — Notices Historiques sur la ville de Limoux. — *Limoux, Boute*, 1838, in-8°.
- Fourés** (A.). — Le Cant das Poutiès. — *Montpellier, Hamelin*, 1876, in-8°.
- La Gueuserie. — Coureurs de grands chemins et batteurs de pavés. — *Narbonne, Caillard*, 1889, in-8°.
- Potiers et Poterie du Lauraguais. — *Albi, Amalric*, 1890, in-12.
- Les Jeux des Enfants en Lauraguais (arrondissement de Castelnaudary). — *Montpellier, Imprim. Centrale du Midi*, 1891, in-8°.
- La Muso Silvestro. — *Carcassonne, Bibliothèq. de la Revue Méridionale*, 1896, in-8°.
- Le Cassolet. — Monographie humoristique, avec fac-simile à la plume d'un dessin de Falguière. — *Carcassonne, Lajoux*, 1889, in-8°. (2^{me} édit. *Castelnaudary, Servieu*, 1911).

(1) Voir n° 38. — Printemps 1945. — Nous rappelons que de cette 1^{re} partie : liste de publications (tirages à part, puis périodiques avec bulletins de sociétés savantes) sont extraits les faits folkloriques, formant la 2^{me} partie, classés selon un plan détaillé. Les références, donnant le résumé, indiqueront les pages de l'ouvrage ou de l'article (nom d'auteur et titre abrégé). Parmi ces œuvres, les unes appartiennent entièrement au Folklore régional, d'autres ne figurent dans l'*Index Bibliographique*, qu'en raison de passages relevés et analysés par la suite au point de vue des coutumes et traditions audoises.

- Foville** (Alfred de) et **Flach** (Jacques). — Enquête sur les conditions de l'habitation en France — les maisons-types. — *Paris, Leroux, 1894-1899, 2 vol. in-8°.*
- Germain** (Alban). — Les hommes du Carcassez. — *Carcassonne, Lajoux, 1879, in-8.*
- Gibert** (H. et U.). — Notes historiques sur le village de Lauraguel. — *Carcassonne, Roudière, s. d., in-8°.*
- Girou** (Jean). — Carcassonne. Sa Cité. Sa Couronne. — *Grenoble, Arthaud, 1928, in-8°.*
- L'Itinéraire en Terre d'Aude. — *Montpellier, Causse, 1936, in-8°.*
- Gourdou** (P.). — Le Carnabal de Limous. Coumedio gâlejarello ambe cants. — *Limoux, Talamas, 1897, in-8°.*
- Griffe** (Elie). — Histoire Religieuse des Anciens Pays de l'Aude — tome I : des origines chrétiennes à la fin de l'époque carolingienne. — *Paris, Picard, 1933, in-8°.*
- Guilhe** (H. C.). — Histoire de Carcassonne, spécialement rapportée aux temps antiques de la Cité. — *Bordeaux, 1838, in-8°.*
- Histoire tragique d'un jeune Gentilhomme et d'une Grand' Dame de Narbonne, en laquelle on recognoistra les ruses des femmes, à décevoir les jeunes hômes. — *Paris, Percheron, 1611, in-8°* (réimprimé par *Rousseau-Leroy, Arras, 1865*).
- Hombres** (Maximin d') et **Charvet** (Gustave). — Dictionnaire Languedocien — Français. — *Alais, 1884, in-4°.*
- Icart** (Gaston). — Villottes (avec bois gravés et dessins de H. Rey, J. Ferrieu et de l'auteur). — *Carcassonne, Editions du Domaine, s. d., in-8°.*
- Vinaire (avec illustration de M^{me} Martin-Duclos). — *Carcassonne, Editions du Domaine, s. d., in-8°.*
- Les Instructions du Rituel du Diocèse d'Alet. — *Paris, A. des Hayes, 1724, in-12°.*
- Jalabert** (Pierre). — Le Languedoc à travers les temps — son Histoire — ses Cités — ses Paysages — ses Légendes. — *Paris, Lanore, 1937, in-8°.*
- Joanne** (Ad.). — De Bordeaux, à Toulouse, à Cetté et à Perpignan. Itinéraire historique et descriptif. — *Paris, Hachette, 1862, in-12.*
- Jordy** (Michel). — Il ne faut pas mourir sans avoir vu Carcassonne. — *Carcassonne, Roudière, 1917, in-12.*
- Notices illustrées des communes et sites de l'Aude. Cartes doubles. — *Carcassonne, édition Palau frères s. d.*
- Jourdanne** (Gaston). — Contribution au Folk-Lore de l'Aude. Première partie : Usages, Coutumes (extrait du Moniteur de l'Aude, 1899). — *Paris, Maisonneuve, Carcassonne, Ga-*

- belle*, 1899. — Deuxième Partie : Littérature Populaire. — Troisième partie : Traditions Légendaires (extrait des Mémoires de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne. T. IX. 2^{me} partie 1900). — Paris, *Maisonnewe*, — Carcassonne, *Gabelle*, un vol. in-8°.
- Carcassonne. — *Carcassonne, Gabelle*, 1900, in-12.
- Laborgne** (Abbé). — Recueil de légendes inédites. — Carcassonne, *Parer*, s. d., in-16.
- Laffage** (Achille). — Bestios é plantos. — Carcassonne, *Gabelle*, 1895, in-8°.
- Laffont** (Edouard). — La Baronnie Archiéiscopale de Belpech Garnaguès. — Toulouse, *Privat*, 1914, in-8°.
- Lahondes** (Jules de). — Notice sur l'Abbaye de Saint-Hilaire, arrondissement de Limoux. — Tours, *Bonserez*, 1876, in-12.
- Les Châteaux de Cabaret (Aude). — Toulouse, *Chauvin*, 1900, in-8°.
- Lambert** (Louis). — Chants et Chansons Populaires du Languedoc, recueillies et publiées avec la musique notée et la traduction française. — Paris et Leipzig, *Welter*, 1906, 2 vol., in-8°.
- Lasserre** (Abbé J. T.). — Recherches Historiques sur la Ville d'Alet et son ancien diocèse. — Carcassonne, *Parer*, 1877, in-8°.
- Vie abrégée de Monseigneur Charles La Cropte de Chantérac, 35^{me} et dernier Evêque d'Alet. — Carcassonne, *Parer*, 1877, in-12.
- Histoire du Pèlerinage de Notre-Dame de Marceille. — Limoux, *Talamas*, 1891, in-8°.
- Laurent** (Paul). — Livre Vert de l'Archevêché de Narbonne. — Paris, *Picard*, 1886, in-8°.
- Annales du Couvent des Ursulines de Carcassonne. — Carcassonne, *Pomiès*, 1887, in-8°.
- Lebrau** (Jean). — Images de l'Aude. — Paris, *Peyre*, 1934, in-12.
- Lemoine** (Docteur Jacques). — La Toponymie et la Frontière Franco-Wisigothe du VI^{me} au VII^{me} siècle. — Carcassonne, *Gabelle*, 1944, in-8°.
- Maffre** (Jozep). — Tartara. — Castelnaudary, *Imprim. d'édit. occitanes*, 1938, in-8°.
- Lo Conse malgrat el. — Castelnaudary, *Imprim. d'édit. Occitanes*, 1939, in-8°.
- La Legenda de l'Afenas. — Castelnaudary, *Imprim. d'édit. occitanes*, 1941, in-8°.

- **Plors** terradorencs, — *Castelnaudary, Imprim. d'édit. occitanes*, 1941, in-8°.
- Résumé de l'Histoire Locale de Rouffiac-d'Aude, à l'usage des élèves de l'Ecole. — *Carcassonne, Roudière*, s. d., in-12.
- Maffre** (M.). — Etablissements Agricoles du Midi sous la domination romaine. Etude accompagnée de nombreux rapprochements entre cette période et la nôtre, et suivie de recherches sur l'origine de plusieurs communes, hameaux et domaines de l'Hérault, du Gard et de l'Aude. — *Béziers, Malinas*, 1871, in-8°.
- Mahul**. — Cartulaire et Archives des Communes de l'Ancien Diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne. — *Paris, Didron-Dumoulin*, 6 vol. 1857-82 in-4°. (1)
- Malavialle** (L.). — Le Bas-Languedoc en 1626. d'après la description du géographe allemand Abraham Golnitz. — *Montpellier, Imprim. Génér. du Midi*, 1909, in-8°.
- Mandoul** (J.). — Le Club des Jacobins de Carcassonne. — *Paris, Imprim. de la Cour d'Appel*, 1893, in-8°.
- Marfan** (Docteur A.). — Fondation du Collège de Castelnaudary, 1572. Une page d'histoire locale (conférence faite à la distribution des Prix de ce Collège le 3 août 1890). — *Castelnaudary, Chavard*, 1890, in-8°.
- Marfan** (Albert). — Les Origines de Castelnaudary. — *Toulouse, Privat*, 1933, in-8°.
- Notes sur l'Eglise Cathédrale de Saint-Papoul et sur l'Eglise Collégiale de Saint-Michel de Castelnaudary. — *Toulouse, Imprim. du Sud-Ouest*, 1941, in-8°.
- Martin** (Joseph de). — Essai sur la Topographie Physique et Médicale de la Ville de Narbonne. — *Montpellier, Martel*, 1859, in-8°.
- Marty** (Th.). — Recherches Historiques sur Montpezat et Roquefort. — *Toulouse, Chauvin*, 1889, in-8°.
- Mémoire Pour Madame la Maréchale de Lautrec, Demanderesse, Contre Jean Bacon et autres, Habitans de Capendu, Défendeurs. — *Desprez, imprimeur du Roi*, 1766, in-4°.
- Mémoire pour les Consuls, Syndic et Habitans du lieu de Capendu, Défendeurs, Contre Dame la Maréchale de Lautrec, Dame de Capendu, Demanderesse. — *Chenault*, 1766, in-4°.
- (à suivre) Maurice Nogué.

(1) De cet ouvrage touffu, sont seulement analysés dans la 2me partie de notre étude : 1°) les « Notes Statistiques » relevées pour chaque village — 2°) les faits principaux de la Ville et Cité de Carcassonne offrant un intérêt folklorique.

LA REVUE PUBLIERA PROCHAINEMENT :

Les Proverbes de l'Aude (suite) par Louis Alibert.

La Cuisine et la table dans l'Aude.

Bibliographie du Folklore Audois (suite) par Maurice
Nogué.

La revue rend compte de tous les livres ou articles, intéressant
l'Ethnographie folklorique, qui lui sont adressés : 22, rue du Palais,
Carcassonne.

